

**KENNEDY SERVICES**

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : Chez Monsieur PENZINI

Nicolas, 15 Parc Cunéo d'Ornano

Rez de chaussée terrasse,

20000 AJACCIO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée**Dénomination** : KENNEDY SERVICES**Siège** : Chez Monsieur PENZINI Nicolas

15 Parc Cunéo d'Ornano, Rez de chaussée terrasse, 20000 AJACCIO.

**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans**Capital** : 1 000 euros**Objet** : Exploitation de station-service; vente et montage de pneumatiques; Station de lavage; petite épicerie.**Président** : PENZINI Nicolas François Olivier, demeurant 15 Parc Cunéo d'Ornano, Rez de chaussée terrasse, 20000 AJACCIO.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,  
Le Président.**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 14 Décembre 2017, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Dénomination** : IMMO ROSSINI**Forme** : Société à Responsabilité Limitée**Capital Social** : 10 000 €**Siège Social** : 3, Avenue Nicolas PIETRI, 20000 AJACCIO**Objet Social** : La location meublée, au mois ou à l'année ainsi que de courte durée, avec possibilité de prestations et services hôteliers.**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.**Gérance** : Monsieur Ange Marie Christian LECA demeurant 3, Avenue Nicolas PIETRI, 20000 AJACCIO.**Immatriculation** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 1er Novembre 2016, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Dénomination** : IMMO TRANSACTIONS**Forme** : SCI**Capital Social** : 10 000 €**Siège Social** : 3, Avenue Nicolas PIETRI, 20000 AJACCIO**Objet Social** : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location de tous biens immobiliers.**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.**Gérance** : Monsieur LECA Ange Marie Christian demeurant 3, Avenue Nicolas PIETRI, 20000 AJACCIO.**Immatriculation** : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.**CESSION D'UN FONDS ARTISANAL**

Suivant acte sous seing privé en date du 05 Décembre 2017 à Serra di Fium'Orbu, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Bastia, le 11/12/2017, Dossier 2017 36150, référence 2017 A 01649, Monsieur Marc CARLOTTI, vendeur, demeurant 20243 Serra di Fium'Orbu, a cédé à la SARL MC-ELEC, acheteur, dont le siège social est situé chez Monsieur Marc CARLOTTI, 20243 Serra di Fium'Orbu, un fonds artisanal de travaux d'installation d'équipements électriques, situé et exploité à Serra di Fium'Orbu, au prix de 23 000 €.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er Janvier 2018.

Les oppositions seront reçues chez SARL MC-ELEC, dont le siège social est situé chez Monsieur Marc CARLOTTI, 20243 Serra di Fium'Orbu, où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion.

**FIN DE LOCATION-GÉRANCE**

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti suivant acte sous seing privé en date du 27 Juillet 2016 à Bastia par Madame Franceschi Stéphanie, née le 3 Juillet 1974, demeurant à Ajaccio (20090) Résidence la Pinède Bât.D Route des îles sanguinaires, immatriculée au R.C.S. de BASTIA sous le numéro 444 962 401, au profit de la SARL FRANCESA, dont le siège social est situé au 14 Rue César Campinchi 20200 Bastia, immatriculée au R.C.S. de BASTIA sous le numéro 821 977 147, et portant sur un fonds de commerce de restaurant exploité au 14 Rue César Campinchi 20200 Bastia, a été résilié amiablement suivant acte sous seing privé en date du 31 Mars 2017 à Bastia, avec effet à compter du 31 Mars 2017.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 Septembre 2017 à SANTA LUCIA DI MORIANI, il a été constituée une société civile dont les caractéristiques sont :

**Dénomination sociale** : SCI R et V**Forme** : Société Civile Immobilière**Capital** : 2 000 euros**Siège** : Lieu-dit Vallone, 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI**Objet** : L'achat d'un ensemble immobilier ; - La construction d'appartements destinés à la location ;

- L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.**Apports en numéraire** : 2 000 euros**Gérant** : Madame CASALONGA Amandine, Lieu-dit Vallone, 20230 SAN NICOLAO.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis et mention.

**PRÉFECTURE DE LA CORSE DU SUD**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

1er avis

Par arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique n°2A-2017-12-07-004 en date du 07 décembre 2017, le préfet de Corse, préfet de Corse du Sud, informe le public de la tenue d'une enquête publique en vue du projet de concession des plages sur le territoire des communes de Pietrosella, qui se déroulera durant 33 jours consécutifs du 08 janvier 2018 au 09 février 2018 inclus.

Madame Jocelyne BUJOLI, expert en immobilier, expert près la Cour d'Appel de Bastia, a été désignée, par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia n° E17000036/20 en date du 28 août 2017, en qualité de commissaire enquêteur.

L'avis de publicité ainsi que les pièces du dossier comprenant une rapport sur les incidences environnementales, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- à la Mairie annexe de Pietrosella, Sorbella, 20166 Pietrosella, désignée comme siège de l'enquête, et sur le site internet des services de la commune :

www.pietrosella.fr

- sur le site internet de la Préfecture de Corse : www.corse-du-sud.gouv.fr

- sur le registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/446

Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour un accès gratuit au dossier d'enquête à la Mairie annexe de Pietrosella (Sorbella - 20166 Pietrosella), du lundi au vendredi de 9 h00 à 12 h00 et de 13 h30 à 16 h30.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur :

- le registre ouvert à cet effet à la mairie annexe de Pietrosella, aux horaires sus-indiqués,

- sur le registre dématérialisé à l'adresse sus-indiquée,

- ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante : Mairie annexe de Pietrosella, Sorbella, 20166 Pietrosella.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le registre dématérialisé.

Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront à la Mairie annexe de Pietrosella :

- Le lundi 08 Janvier 2018 de 9 h00 à 12 h00 ;

- Le vendredi 19 Janvier 2018 de 9 h00 à 12 h00 ;

- Le vendredi 26 Janvier 2018 de 14 h00 à 16 h30 ;

- Le vendredi 02 Février 2018 de 9 h00 à 12 h00 ;

- Le vendredi 09 Février 2018 de 14 h00 à 16 h30.

À l'issue de l'enquête publique, le préfet se prononce sur la demande de concession. S'il décide, nonobstant un avis défavorable du commissaire enquêteur, d'accorder la concession, son arrêté doit être motivé.

Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la Préfecture de Corse-du-Sud et en Mairie de Pietrosella pendant un an à compter de leur date de remise.

La personne responsable du projet auprès de qui des informations peuvent être demandées est : Mme Viviane ROMANETTI à la Mairie annexe de Pietrosella.

**Catherine COSTA**

Avocat

Espace Ceppa, 20620 BIGUGLIA

Tél.: 04 95 38 89 69

Télécopie : 09 67 31 84 54

**VENTE DE FONDS COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BIGUGLIA du 16 Novembre 2017, enregistré à BASTIA le 29 Novembre 2017, référence 2017 A 01591 ;

La SARL Au Panier Corse au capital social de 5.000 € immatriculé au RCS de BASTIA n°753 131 507 dont le siège social est Centre Commercial E.LECLERC BASTIA 20200 a cédé à la SAS ORF au capital de 1.000 €, immatriculé au RCS BASTIA n°832 233 878 dont le siège social est à RUTALI 20239 un fonds de commerce de international import-export, vente par correspondance spécialisée de produits alimentaires et non alimentaires et commerce de gros et de détail pour les mêmes produits, sis Centre Commercial E.LECLERC l'Annonciade, Quartier du Fango, 20200 BASTIA moyennant le prix de 23.627 euros s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour la somme de : 19.000 euros

- Au matériel pour la somme de : 1.000 euros

- Au stock pour la somme de : 3.627 euros.

Le fonds de commerce sera exploité RN 193, Lieu-dit DRAGONE, 20620 BIGUGLIA.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 16 Novembre 2017.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Catherine COSTA Avocat, à BIGUGLIA (20620), Espace Ceppa, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion,

**Avis**

Aux termes d'une décision collective en date du 01/12/2017, les associés de la société LYSANDRA immatriculée au RCS BASTIA sous le n°803 077 726, ont décidé de transférer le siège social à compter du 04/12/2017, de SOLARO (20240) Lieu-dit Pielza, Chez Mme Isabelle MYCHIKH, à BASTIA (20200) 2, Rue Notre Dame de Lourdes.

L'article 4 (Siège social) a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : BASTIA.